

Avis de constitution

SOCIETE « SHANDONG SHE »

Siège ABIDJAN COCODY-DEUX PLATEAUX ANGRE
22EME, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHANDONG SHE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- la recherche minière ;
- l'exploitation minière ;
- la commercialisation et l'exportation minière ;
- l'import-export ;
- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY-DEUX PLATEAUX ANGRE 22EME, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme FAGNON TINI LOUISE EPOUSE BETTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01546 du 25/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19147/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

